

## CP - Une rentrée en fanfare pour le Conservatoire

**Le Conservatoire à rayonnement départemental de Colmar fait sa rentrée, et elle s'annonce pleine de nouveautés. Une réflexion a notamment été menée pour redéfinir la grille tarifaire des activités proposées par l'établissement, et de nombreux autres projets culturels commencent ou se poursuivent à la rentrée.**

### LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

#### Une nouvelle grille tarifaire

La Ville a mené pendant plusieurs mois une réflexion sur l'élaboration d'une nouvelle grille tarifaire des activités proposées par le Conservatoire. Les objectifs de cette réflexion étaient de **pouvoir faciliter l'accès à la pratique artistique pour le plus grand nombre et l'harmonisation de l'offre colmarienne avec celle des autres établissements du réseau Grand Est.**

Pendant de nombreuses années, le Conservatoire pratiquait une augmentation systématique de 2.5% de ses tarifs, si bien que les activités proposées en devenaient inaccessibles pour les familles les plus modestes. **À partir de la rentrée, les tarifs du Conservatoire seront indexés sur le quotient familial de la CAF.**

## De nouveaux enseignements

À la rentrée, deux nouveaux enseignements ouvriront au conservatoire :

- le clavecin et basse continue dans le département Musique ancienne, dans un but de mise en valeur de cet instrument à cordes pincées
- la batterie, dans le département Musique actuelles, un enseignement spécifique dans l'esthétique des musiques actuelles amplifiées.

Tous les autres enseignements en musique et en théâtre se poursuivront également à la rentrée. **Les inscriptions sont ouvertes** au secrétariat du conservatoire ou en ligne sur : [conservatoire.colmar.fr](http://conservatoire.colmar.fr)

**Plus de renseignements : 03 89 41 67 96**

### L'école maîtrisienne s'ouvre aux filles

Depuis la rentrée, les filles ont pu intégrer l'école maîtrisienne, un département du Conservatoire dispensant une formation musicale à dominance vocale qui était jusqu'à présent réservée aux garçons. **Les nouvelles recrues pourront dès le CE2 ou le CM1 intégrer un cursus unique et gratuit** qui permet de concilier un apprentissage musical exigeant et un parcours scolaire en classes à horaires aménagés à l'école Jean-Jacques Rousseau.

**Le 1er septembre 2022, quinze petites filles en classes de CE2 et CM1 ont intégré l'école maîtrisienne.**

**L'école maîtrisienne se dote par ailleurs d'une nouvelle directrice artistique et pédagogique.** Il s'agit de **Catherine Roussot**, qui, avant d'arriver à Colmar, a occupé le poste de responsable du pôle d'art vocal au Conservatoire de Montbéliard. Au cours de sa carrière, elle a aussi été chef de chœur à la maîtrise des petits chanteurs de la Cathédrale Saint-Jean à Lyon.

Catherine Roussot a pris ses fonctions à la rentrée et dirige le chœur maîtrisien.

## Le projet "Musique en Europe"

Au cours de l'année scolaire passée, le Conservatoire a pris ses quartiers au centre Europe 1h30 par semaine dans le cadre du projet "Musique en Europe". L'objectif était de délocaliser l'enseignement dans ce quartier prioritaire de la ville pour être au plus proche des habitants.

**Grâce à "Musique en Europe", les enfants des écoles élémentaires du quartier Ouest ont pu se familiariser gratuitement avec la pratique d'un instrument de musique : le violon, le violoncelle, la flûte, la clarinette, le cor ou la trompette. Il s'agit d'une formation non-traditionnelle basée sur la pratique et assurée par six professeurs volontaires du Conservatoire.**

Tous les instruments étaient à la disposition des élèves qui pouvaient les ramener chez eux après avoir appris à bien les manipuler.

**Ce dispositif se poursuit depuis la rentrée pour une deuxième année consécutive.** Il est financé par la Ville de Colmar, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Collectivité européenne d'Alsace et la Préfecture du Haut-Rhin.

## L'agrément pour une classe préparatoire

Le Conservatoire de la Ville de Colmar a obtenu l'agrément du Ministère de la Culture pour la mise en place d'une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) dans la spécialité musique.

L'obtention de cet agrément a été confirmé par le Ministère de la Culture par un arrêté préfectoral en date du 30 juin 2022 et concerne cinq établissements publics d'enseignement artistique initial du Grand Est constitués en réseau. Le Conservatoire de Colmar proposera ainsi ce CPES conjointement avec les conservatoires de Mulhouse, Épinal, Strasbourg et Nancy.

## OBTENTION DU STATUT ÉTUDIANT

Loin d'être un simple changement de dénomination, la création de la CPES est un atout majeur tant pour l'établissement que pour ses élèves. En effet, les élèves de la classe préparatoire musique bénéficieront désormais du statut étudiant et de tous les avantages qui y sont liés : **bourses du CROUS et aides sociales, APL, réductions dans de nombreux musées, cinémas et théâtres...** Avec **une carte étudiant attestant** du nouveau statut.

Cette classe préparatoire a pour objectif la mise en commun de l'offre de formation à l'échelle régionale en créant des passerelles entre les établissements, et ce dans le respect des identités de chaque conservatoire. Outre le souhait d'un enseignement harmonisé et exigeant, garantissant une insertion dans l'enseignement supérieur, l'un des intérêts majeurs est de **promouvoir l'égalité des chances par l'obtention du statut étudiant**, rendu possible par cet agrément.

L'agrément a été obtenu pour les disciplines suivantes :

- Toutes disciplines instrumentales
- Chant soliste
- Jazz et musiques improvisées

Ce cycle concerne environ **200 élèves par an**, actuellement inscrits dans les cycles à orientation professionnelle et de perfectionnement amenés à intégrer ce nouveau cycle préparatoire.

Les partenariats avec les phalanges musicales pouvant offrir des stages aux étudiants de ce nouveau cycle, comme les rencontres avec les grands artistes-interprètes d'aujourd'hui, se trouvent ainsi renforcés au sein du réseau, chaque établissement nourrissant des échanges fructueux avec les structures de diffusion de son territoire, comme par exemple avec les orchestres professionnels et les maisons d'opéra.

## Des élèves talentueux

**Cette année, quatre jeunes du Conservatoire ont reçu leur certificat d'études théâtrales, avec mention.** Ce certificat est décerné au terme de deux ou trois années du Cycle à orientation professionnelle (COP) d'arts dramatiques.

### **CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
manon.lovasz@colmar.fr